

Parcourspro.online pour les médecins

ParcoursPro.online

Identification

Email, login :

Mot de passe :



Valider

Mot de passe oublié ? Vous pouvez [modifier votre mot de passe](#)
Vous êtes médecin, [cliquez ici](#) pour vous inscrire sur parcoupro.online

Les médecins créent leur compte depuis la page d'accueil.

Chaque médecin dispose d'une page personnelle qui lui est propre et qui est différente du compte du CNP.

Ma page personnelle

Mon parcours

-  consulter et compléter mon parcours
-  exporter mon parcours (format xlsx)
-  demander validation du parcours

Mon profil

-  modifier mes données personnelles
-  ajouter un CNP

Les documents

3 documents FSM

-  Comment remplir son obligation de DPC ?
-  Guide utilisateurs médecins
-  Parcours professionnel (ou parcours de DPC) établis par les CNP

2 documents CNP

-  Consulter le site internet du CNP
-  Parcours professionnel (ou parcours de DPC) établi par le CNP

MON PROFIL

 modifier mes données personnelles

 ajouter un CNP

Modification données personnelles

FSM

nom

prenom

email

Structure principale

Mode d'exercice

téléphone portable

RPPS

Valider

ou [annuler](#)

MON PARCOURS

 consulter et compléter mon parcours

 exporter mon parcours (format xlsx)

 demander validation du parcours

En cliquant sur  le médecin peut saisir son parcours.

Cette page, « Mon parcours » correspond à une synthèse. Elle permet au médecin de visualiser les actions qu'il a enregistrées ainsi que leur catégorie (formation, analyse des pratiques, gestion des risques et programme intégré). Elle lui permet également de voir où il en est dans la validation de ses actions et ce qui lui manque pour valider son parcours. Elle est complétée au fur et à mesure de la saisie des actions.

Voici deux exemples construits à partir de consignes différentes :

Exemple 1 :

3 actions demandées au choix. 2 actions réalisées par le médecin.

Votre parcours

fo ap gr pi			
x			Participation RMM
x			Formation

 saisir un nouvel élément

Pour que votre parcours soit validable il manque 1/3 actions sur l'ensemble.

Les consignes de votre CNP

Au moins 3 actions au choix du médecin sur la période triennale.

Exemple 2 :

4 actions demandées dont 2 actions de formation. 2 actions réalisées par le médecin dont 1 de formation.

Votre parcours

fo ap gr pi			
x			Participation RMM
x			Formation

 saisir un nouvel élément

Pour que votre parcours soit validable il manque 1/2 formation et 2/4 actions sur l'ensemble.

Les consignes de votre CNP

Au moins 4 actions au choix du médecin sur la période triennale dont au moins 2 actions de formation.

En cliquant sur l'icône «  saisir un nouvel élément », le médecin est dirigé vers la page où il peut enregistrer les actions qu'il a effectuées de deux façons :

- 1 Le champ « recherche d'une action » qui permet en tapant les premières lettres de l'action recherchée de la sélectionner.
Par exemple : Taper « for » pour formation.
2. Le champ « Action » qui propose un menu déroulant reprenant la liste des actions figurant dans le parcours proposé par le CNP.

1

Saisir un élément du parcours

vous pouvez sélectionner une action dans la liste déroulante, ou saisir les premières lettres d'un mot pour ne voir que les actions le contenant

recherche d'une action premiers caractères :

Action

complément

formation en ligne, elearning
formation ODPC
formation

Valider ou annuler

2

Saisir un élément du parcours

vous pouvez sélectionner une action dans la liste déroulante, ou saisir les premières lettres d'un mot pour ne voir que les actions le contenant

recherche d'une action premiers caractères :

Action

complément

Congrès
Déclaration et gestion évènements porteur de risques
Enseignement
Participation à un registre, observatoire, base de données
Séminaires
Rédaction d'un article dans une revue professionnelle
Formation en ligne, elearning

Après avoir renseigné le type d'action, il est possible de « télécharger une preuve » de suivi de l'action via un nouveau formulaire. Il n'est pas obligatoire de télécharger un justificatif.

Téléchargement preuve

descriptif

fichier Aucun fichier sélectionné.

ou [annuler](#)

ou [continuer sans télécharger de preuve](#)

Après avoir complété son parcours, le médecin peut demander sa validation en cliquant sur « demander validation de votre parcours ».

Mon parcours

Votre parcours

fo ap gr pi

x		Congrès
x x		DU
x		Accréditation

 saisir un nouvel élément

Les actions incluses dans votre parcours permettent dès maintenant de le valider

Les consignes de votre CNP

Au moins 3 actions au choix du médecin sur la période triennale dont au moins une action de formation.

consulter le guide [en ligne](#)

Au préalable, il est invité à certifier sur l'honneur que les informations saisies pour la validation de son parcours sont correctes. Le médecin a également la possibilité de revenir sur son parcours avant de demander la validation de celui-ci en cliquant sur « [revenir vérifier le parcours](#) ».

Une fois la demande de validation confirmée, il n'est plus possible de modifier les actions saisies.



Demande validation

je certifie sur l'honneur que j'ai effectivement participé à l'ensemble des actions constituant le parcours dont je demande validation

ou [revenir vérifier le parcours](#)

L'attestation envoyée par le CNP au médecin contient la liste des actions effectuées ainsi qu'un QR Code.

Attestation de parcours préconisé par le CNP

Nom **Docteur X**
Structure **Hôpital/Cabinet X**
RPPS **12345678912**
Validé le **27/06/2022**

Liste des actions

Congrès 2022 de XXX
DU 2021 de XXX
Accréditation en 2020

